

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 027-212705404-20241018-D2024\_28-DE

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 14/10/2024

Séance du Vendredi 18 Octobre 2024

DATE D’AFFICHAGE

LE : 25 OCT. 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi dix-huit octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 14 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT (pouvoir donné à Mme VALLET), Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Reynald AIGNEL

Délibération : Convention de maîtrise d'œuvre SODEREF pour la requalification de la rue de l'Eau - Réactualisation

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la convention de maîtrise d'œuvre signée le 07.12.2021 entre SODEFEP et la commune pour l'Aménagement de voirie et paysagers des rues des JACOBINS, de l'Eau et des GRANDS JARDINS.

Vu la délibération n°2024-21 du 26 juillet 2024 décidant le lancement de la requalification de la rue de l'Eau et autorisant Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente opération y compris le lancement du marché public à procédure adaptée (Mapa) encadré par l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Vu la nouvelle convention de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue de l'Eau proposée par SODEREF après réactualisation de celle signée le 7 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'autoriser Madame le Maire à signer la nouvelle convention relative à la requalification de la rue de l'Eau pour un montant de 13 500€HT soit 16 200€ TTC (convention en annexe).

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 18 Octobre 2024  
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, Reynald AIGNEL



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Reynald Aignel', written over a faint, illegible stamp.